

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt trois, le seize octobre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni A la salle des fêtes de Molinet, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 10 octobre 2023.

DÉLIBÉRATION N° DEL2023_089 - FINANCES DM N°1 BUDGET PRINCIPAL - ADOPTION

Depuis le vote des budgets primitifs du 8 décembre 2022 et des budgets supplémentaires du 4 avril 2023, certains mouvements de crédits s'avèrent nécessaires pour les raisons suivantes :

- Ajustement du marché de maîtrise d'œuvre pour la réfection du toit du bâtiment dit « Les Canalous » au port de plaisance à Digoin pour un montant de 63 602,00 € HT soit 76 322,40 € TTC.
- Requalification du Port de plaisance et sécurisation :
 - * Vidéo protection (AMO) : 9 420 € TTC
 - * Etude technique de requalification : 13 797 € TTC
 - * Relevé topographiques pour requalification : 2 220 € TTC
- Travaux de reconstruction du Port de plaisance après incendie :
 - * Remplacement du ponton et du quai : 51 573,64 € TTC
- Ajustement financier du projet de création d'une halte nautique à Molinet
 - * Relevés topographiques : 4 740 € TTC
- Assistance à maîtrise d'ouvrage – Restructuration du terrain multisports Rue de Verdun à Paray le Monial : 5 400 € TTC
- Régularisation fiscalité : 137 225 €
 - * Fraction TVA/TH (régularisation au titre de 2022) : 79 636 €
 - * Hausse du taux TH en 2018 : 57 589 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique aux EPCI,

Vu la délibération du conseil de communauté relative à l'adoption du budget 2023 de la Communauté de Communes Le Grand Charolais,

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 21 septembre 2023,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 2 octobre 2023,

Après interventions du Président Gérald GORDAT et de Magali DUCROISET,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public:

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

A l'unanimité,

DÉCIDE

- D'approuver la décision modificative n°1 du budget principal comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-739118-0 : Autres reversements de fiscalité	0.00 €	57 589.00 €	0.00 €	0.00 €
D-7398-0 : Reversements, restitutions et prélèvements divers	0.00 €	79 636.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	137 225.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022-0 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	137 225.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	137 225.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	137 225.00 €	137 225.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
D-020-0 : Dépenses imprévues (investissement)	163 475.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	163 475.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-0 : Frais d'études	0.00 €	101 760.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-8 : Frais d'études	0.00 €	10 140.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	111 900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2181-0 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0.00 €	51 575.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	51 575.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	163 475.00 €	163 475.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Paul DUMONTET
Membres présents à la séance : 59	Votants : 66

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Michel ARNOUX, Pascal LOPES DE LIMA, Nathalie LELIEVRE, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

André ACCARY à Gilles PERRETTE, Annie BOISSARD à Catherine CLERGUÉ, Cédric FRADET à Guillaume CHAUVEAU, Fabien GENET à David BÊME, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Jean-Marc NESME à Gérald GORDAT, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Christian LAROCHE, Céline BIJON, Thierry DESJOURS, Régis GAUTHERON, Stéphane JOURNET, Jean-Baptiste LEFORT, Patrick PAGÈS, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 16 octobre 2023
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais